

Chers parents,

Depuis l'interview dans le « Journal du dimanche » du 22.08.2021, nous savons quel est le niveau de mise en place du protocole sanitaire paru en juillet 2021.

Voici quelques éléments d'information sur ce **niveau 2 / niveau jaune**. *En italique, ce qui est écrit dans le protocole sanitaire complet.*

Accueil :

*Tous les élèves sont accueillis à l'école.*

Le lavage des mains :

*Le lavage des mains (eau + savon ou à défaut Solution Hydro Alcoolique S.H.A.) doit être réalisé, a minima :*

- *à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ;*
- *avant et après chaque repas ;*
- *avant et après les récréations ;*
- *après être allé aux toilettes ;*
- *le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.*

La distanciation physique :

*À l'école maternelle, la distanciation ne s'impose pas entre les élèves d'un même groupe (classe, groupe de classes ou niveaux), que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, etc.) ou dans les espaces extérieurs.*

*Dans les écoles élémentaires, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face.*

*A compter du niveau jaune, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents (classes, groupes de classes ou niveaux).*

La limitation du brassage :

*La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est requise. Cette limitation est d'autant plus nécessaire lorsque la distanciation entre élèves d'un même groupe peut difficilement être respectée (en particulier à l'école maternelle). Lorsque le non brassage entre classes n'est pas possible (notamment au lycée), la limitation du brassage s'applique par niveau ;*

*Les points ci-après appellent une attention particulière :*

- ***l'arrivée et le départ des élèves dans l'établissement*** peuvent être étalés dans le temps. Cette organisation dépend évidemment du nombre d'élèves accueillis, des personnels présents et des possibilités d'adaptation du transport scolaire, y compris celui des élèves en situation de handicap.
- ***les récréations*** sont organisées par groupes à compter du **niveau jaune**, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrières ; en cas de difficultés importantes d'organisation, elles peuvent être remplacées par des temps de pause en classe.

Le port du masque :

*Le port du masque (qui doit assurer une filtration supérieure à 90 % -masque "grand public" relevant anciennement de la catégorie 1 ou masque chirurgical par exemple) est obligatoire pour les personnels et pour les élèves d'école élémentaire, dans les espaces clos et les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées.*

[Dans le Morbihan, quelles sont les règles relatives au port du masque en extérieur ?](#)

*Vous trouverez en pièce jointe, copie de l'arrêté préfectoral*

Les activités physiques et sportives :

*Les activités physiques et sportives se déroulent en principe à l'extérieur. Toutefois, lorsque que la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations, etc.), une distanciation de 2 mètres est respectée.*

La fermeture des classes :

*La règle de la fermeture de la classe, pour une durée de 7 jours, dès le premier cas positif, continuera à s'appliquer dans les écoles.*

## Qu'est-ce que cela veut dire pour toutes les écoles ?

**Pendant la classe, pendant les garderies ou études qui se déroulent à l'intérieur des locaux, les enfants de primaire seront obligés de porter le masque.**

**Pendant les récréations, les enfants de primaire seront obligés de porter le masque lorsqu'ils iront aux toilettes** qui sont dans un espace clos pour notre école, comme pour la majorité des écoles.

A la fin des récréations, si l'on veut s'affranchir de la distanciation physique alors que les rangs vont se former, avant de rentrer dans l'espace clos qu'est la classe, le port du masque semble nécessaire.

## Quelles conséquences pour notre école ?

La règle de fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas positif doit nous inciter à limiter au maximum le brassage.

Plus le brassage est important, plus le nombre de classes touchées par une fermeture éventuelle sera important.

Or, au-delà des risques de contamination et de maladie, ce sont les fermetures que, tous, nous voulons éviter.

### Comment limiter ce brassage ?

Dans les espaces clos, l'obligation du port du masque prononcée par l'Education Nationale nous permet de maintenir normalement des activités scolaires (classe) et périscolaires (garderie, étude) pour les élèves élémentaires, malgré le brassage.

**A la cantine, il faudrait bien sûr que les enfants se déplacent sans se mélanger entre classes, qu'ils soient regroupés sur des tables différentes selon leur classe, ce qui était le cas en juin dernier.**

Dans les lieux extérieurs que sont l'entrée de l'école, les cours de récréation, nous ne connaissons que des regroupements (des élèves se rassemblent pour discuter ou jouer,...), que des files d'attentes (des élèves se rangent en fin de récréation, avant de passer aux toilettes ou d'aller à la cantine,...), que des « marchés en plein air » (qu'est-ce qui différencie notre cour de récréation au moment des entrées et sorties de classe d'un marché un peu fréquenté ?)

Nous souhaitons éviter des horaires différenciés selon les classes, au moment des entrées et des sorties (une règle qui serait très contraignante pour les familles, mais qui est proposée par le ministère).

Pour prendre en compte les mesures préfectorales, pour prendre en compte les mesures de l'Education Nationale, nous avons décidé que :

**le port du masque sera obligatoire dès le franchissement du portail blanc.**

Les obligations de limitation du brassage, du respect de la distanciation sont quasiment impossibles à tenir en cour de récréation.

Si on veut éviter de remplacer les récréations par des temps de pause en classe, si on veut maintenir des récréations les plus normales possibles (plusieurs classes en même temps avec mélange possible des classes), il y a 2 possibilités :

1. Réinstaurer des zones par classe (pas de port de masque au sein de la zone sauf pour aller aux toilettes, sauf pour se ranger en fin de récré) mais dans ce cas, aucune liberté de jouer avec les enfants des autres zones.
2. Laisser aux enfants de classes différentes la possibilité de se mélanger (mais alors le port du masque par tous est nécessaire).

### **A l'école NDF,**

- pour accorder plus de liberté aux enfants,
- pour leur permettre d'avoir de vraies récréations et non de simples temps de pause en classe,
- pour ne plus avoir à faire respecter des zones ou des limites,

nous avons décidé de **maintenir le port du masque en extérieur pour les élèves des classes élémentaires.**

Evidemment, les enfants ont bien compris que, dès lors qu'ils gardaient des distances, ils pouvaient retirer le masque.

En respectant cette condition, tout enfant aura la liberté de baisser le masque.

## **Modalités de la poursuite de l'activité scolaire en ce début d'année :**

- Maintien des **horaires habituels pour l'ensemble des élèves** grâce au port du masque
- Maintien de l'**accueil péri-scolaire** le matin à partir de 7h00 et le soir jusque 19h ;

La limitation du brassage sera possible pour les élèves d'élémentaire qui seront protégés par leur masque.

En revanche, cela ne sera pas le cas pour les élèves de maternelle : c'est pourquoi les élèves de maternelle constitueront un groupe avec les conséquences si cas positif.

## **A propos du port du masque, quelques remarques tirées de l'expérience de ces derniers mois.**

- Il est impossible de faire respecter la distanciation physique selon les âges, selon les moments ;
- Ce qui est vraiment « traumatisant », ce n'est pas le fait de porter le masque, c'est le fait d'être malade, c'est le fait d'être asymptomatique et de contaminer les autres ;
- Ce qui est traumatisant, c'est le fait de devoir être confiné, d'être séparé des autres ;
- Les relations sociales sont indispensables ; vivre le plus normalement possible en conciliant les contraintes est essentiel à notre équilibre ; prendre soin de soi-même et des autres est un impératif ;
- Porter un masque est un apprentissage comme un autre et les enfants en sont capables dès qu'on les accompagne.
- Même si c'est une gêne, le masque est un moyen de s'affranchir de beaucoup de contraintes.

Comptant sur votre compréhension, soyez assurés qu'avec les enseignants et personnels, nous continuerons à œuvrer pour que, malgré la forme particulière liée au contexte sanitaire, notre école reste un lieu d'éducation, de socialisation et d'enseignement où chacun est invité à donner le meilleur de lui-même pour soi et pour les autres.

Par nos actes et nos paroles, restons témoins de l'espérance.